

Information presse

Le Plessis-Robinson, le 7 Février 2023

Au cœur de l'hiver, veillez sur vos batteries !

L'hiver, synonyme de basses températures, n'est pas l'ami des batteries. Les véhicules électriques voient ainsi leur autonomie diminuer au fur et à mesure que le thermomètre plonge. Bien sûr, vélos et trottinettes électriques ne sont pas épargnés ! Le groupe DEKRA poursuit sa mission de renforcement de la sécurité en livrant ici des conseils pratiques, pour une mobilité sereine et durable.

Tout véhicule électrique exposé aux frimas est confronté à un double problème : minimiser la baisse de capacité de ses batteries d'une part et, d'autre part, utiliser à bon escient certains équipements de bord énergivores.

En premier lieu, il est recommandé de stationner son véhicule électrique dans un local au moins isolé, voire chauffé – particulièrement la nuit venue, lorsque les températures atteignent leur minima. "À partir de + 10° C et en-deçà, les processus physiques dans les batteries sont ralentis. Cela diminue la performance des unités de stockage d'énergie et, par conséquent, l'autonomie effective des véhicules", explique Andreas Richter, du DEKRA Electromobility Competence Center. Cette diminution est évaluée, en moyenne, entre – 20 % et - 30 %.



Bien préchauffer le véhicule avant de partir !

Réchauffer à la fois la batterie et l'habitacle de sa voiture représente une dépense d'énergie importante. C'est pourquoi DEKRA recommande, si cela est possible, de profiter que son véhicule soit connecté à sa source électrique afin de réaliser, une bonne quinzaine de minutes avant son utilisation, les opérations de préchauffage de la batterie et de l'habitacle en prélevant l'énergie sur le secteur – et non sur la voiture.

De même, une fois sur la route, la température de l'habitacle peut être réchauffée et stabilisée en utilisant le circuit de recirculation d'air. Dans le même esprit, il convient de diriger le flux d'air chaud sur les places occupées, plutôt que de le diffuser à l'ensemble de l'habitacle.

Sur la route, il est préférable d'adopter une conduite "hiver" basée sur la stabilisation de la vitesse et l'anticipation. Les vitesses trop élevées et les accélérations appuyées sont à éviter. Il faut également savoir que, lors du ravitaillement en énergie, le temps de connexion sera allongé, une batterie froide se rechargeant plus lentement à basse température.



Pour autant, pas question d'économiser de l'électricité au détriment de la sécurité : "Tarder à allumer ses feux, négliger le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, c'est se mettre soi-même et les autres usagers de la route en danger", complète Karine Bonnet, Directrice générale DEKRA Automotive.

Les vélos et trottinettes électriques aux petits soins !

Les tracas hivernaux concernent également les utilisateurs de vélos et de trottinettes électriques. Heureusement, leur batterie est amovible et peut donc être transportée dans une pièce chauffée avant d'être mise en charge – mieux vaut d'ailleurs utiliser la batterie rapidement après cette opération. À défaut d'emporter la batterie avec soi, on privilégiera le stationnement dans une pièce protégée, du type garage, box ou "local à vélos".

On peut préserver son autonomie pendant le temps de roulage en protégeant la batterie dans une enveloppe thermique adaptée. Et bien sûr, on pensera à partir avec son chargeur, sans oublier de ne pas le laisser connecté en permanence au secteur.

Sachez enfin que les batteries de cette puissance se stockent idéalement à une température ambiante située entre 10° et 20° C, à un niveau de charge compris entre 30 et 60 %.

Le groupe DEKRA édite chaque année un rapport européen de sécurité routière. Retrouvez toutes les éditions sur [dekra-roadsafety.com](https://www.dekra-roadsafety.com).

Image ©DEKRA SE

À propos de DEKRA :

Depuis plus de 98 ans, DEKRA s'engage pour la sécurité. Fondé en 1925 à Berlin sous le nom de Deutscher Kraftfahrzeug-Überwachungs-Verein e.V., DEKRA est aujourd'hui l'un des plus grands organismes d'expertise au monde. Filiale de DEKRA e.V., DEKRA SE gère les activités opérationnelles du groupe. En 2022, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3,7 milliards d'euros. Le groupe emploie actuellement 48 000 personnes dans plus de 60 pays sur cinq continents. Ses experts qualifiés et indépendants proposent, pour améliorer la sécurité sur la route, au travail ou à la maison, des services couvrant aussi bien le contrôle technique de véhicules, l'expertise, la gestion et le règlement de sinistres, le contrôle industriel et de bâtiments, le conseil en sécurité, le contrôle et la certification de produits et de systèmes. La vision 2025 de DEKRA est d'être le partenaire global pour un monde plus durable et plus sûr. ([dekra.com](https://www.dekra.com))

À propos de DEKRA Automotive SAS :

Numéro 1 mondial avec 28 millions de contrôles techniques réalisés dans le monde, DEKRA Automotive SAS gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec plus de 1710 établissements l'ensemble du territoire national pour des contrôles techniques VL (1560 centres) et PL (150 centres) garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité.

DEKRA Automotive SAS gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO et AUTOCONTROL ainsi qu'une enseigne DEKRA pour le poids lourd et réalise près de 6.5 millions de contrôles par an. Acteur engagé au profit de la sécurité routière, DEKRA Automotive SAS poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 1925 en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive SAS mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre. (Sites [dekra-norisko.fr](https://www.dekra-norisko.fr) / [dekra-pl.com](https://www.dekra-pl.com)).